



Ligue des Pays de la Loire de Badminton  
101, rue Dupetit Thouars – 49000 ANGERS  
Tél : 02 41 47 34 67  
E-mail : [secretariat@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:secretariat@badminton-paysdelaloire.fr)  
Site : [www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

**Objet** : Dispositif Label Régionaux  
**Affaire suivie par** : Jean-Claude ARNOU  
**Tél** : 06 03 52 07 20  
**E-mail** : [coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr)

Angers, le 5 mai 2021

### **A l'attention des Président(e)s de clubs**

Chère Présidente, Cher Président,

Comme nous l'avons annoncé lors de notre dernière assemblée générale, un nouveau Label régional sera attribué désormais aux clubs ligériens. Il s'agit du Label Handicap qui permet de récompenser les clubs qui par leurs actions contribuent à développer l'offre de pratique auprès des personnes en situation de handicap (Parabad et sport adapté).

Cette année 2020/2021 reste une année particulière où nous comprenons bien toutes les difficultés qu'ont pu avoir les clubs pour lancer et mener à bien leurs projets. Nous savons aussi que le public en situation de handicap a pu maintenir une activité dérogatoire et ainsi continuer à pratiquer. Sans doute que cela a été possible dans votre club et que vous avez pu mettre en œuvre des séances ou autres formes de pratiques.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer dès cette saison ce nouveau Label et ne pas attendre la prochaine saison. Depuis plusieurs saisons, l'ouverture de la pratique au public en situation de handicap est un axe majeur du projet fédéral et régional. Le nouveau projet régional confirme et renforce cet axe.

Accueillir ces personnes est possible dans nos clubs. Plusieurs expériences ont vu le jour en Pays de Loire avec succès et confirment tout le potentiel et l'intérêt que nous devons porter à ces nouveaux joueurs. Cela représente aussi une opportunité supplémentaire d'avoir de nouveaux licenciés, de s'ancrer dans des politiques territoriales autour de la santé, de l'accueil pour tous, et d'amener de nouveaux financements pouvant aider à la pérennisation des emplois.

Un enjeu aux objectifs multiples que la ligue des Pays de la Loire a décidé d'accompagner dès cette saison à travers l'attribution du label régional Handicap.

Celui-ci permettra de :

- Mettre en valeur cette pratique au sein du club
- Accompagner cette mise en œuvre avec l'appui d'un conseiller technique régional
- Aider financièrement à former vos encadrants
- Doter les clubs labellisés d'une bourse en matériel spécifique





Ligue des Pays de la Loire de Badminton  
101, rue Dupetit Thouars – 49000 ANGERS  
Tél : 02 41 47 34 67  
E-mail : [secretariat@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:secretariat@badminton-paysdelaloire.fr)  
Site : [www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

Une plaquette présentant le label a été éditée (en pièce jointe) et nous permettra d'établir la liste des clubs pouvant prétendre à la labellisation Handicap grâce à une grille d'évaluation simple à compléter avec des critères accessibles.

Le catalogue des matériels pédagogiques proposera aussi de nouveaux articles proposés par nos partenaires et vous permettra de vous équiper entre autres de masques anti-covid réutilisables, de kit Passbad, de serviettes, gourdes...

Chaque club labellisé recevra donc le catalogue pour y effectuer sa commande de matériels.

Nous vous demandons de nous retourner au plus tard **le vendredi 21 mai 2021** votre demande de Label accompagnée de votre pré-commande. Nous vous enverrons la semaine prochaine le catalogue.

Pour information, IZBAC est le parrain de ce nouveau Label et abondera à hauteur de 150 € sur chaque dotation. Si vous êtes retenu, vous aurez donc la possibilité de choisir pour 150 + 150 € de matériels dans le catalogue.

Cette saison, le championnat de France Parabad et sourds se fera à Carquefou du 2 au 4 juillet, organisé par deux clubs (Carquefou et Saint-Herblain) et soutenu par la Ligue des Pays de la Loire. Un événement important sur notre territoire où nous espérons vous y rencontrerez. Nous avons aussi prévu une remise officielle de la dotation du Label Handicap.

En espérant que vous saurez répondre à cette campagne régionale de labellisation, pour un accueil nombreux des personnes en situation de Handicap au sein des Pays de la Loire.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations sportives.

Jean-Claude ARNOU  
Elu référent des dispositifs Labels régionaux

**Pour information :**

Rappel sur une des conditions essentielles pour que les clubs puissent prétendre à des aides régionales. (Information faite en assemblée générale)

Le/la président(e) du club s'engage en application des statuts fédéraux (article 2.1.3) et du règlement intérieur de la Fédération Française de Badminton (article 5.3.1), à licencier à la FFBaD l'intégralité de ses licenciés.